

Saint-Félix-de-Sorgues

et

SA FÊTE

3 - 6 août 1990

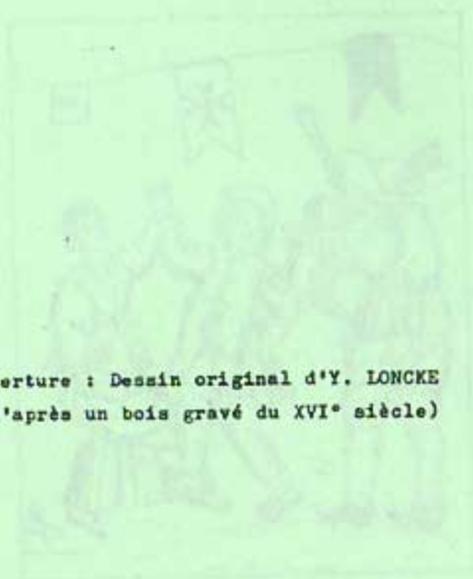


Jean Laroze

Saint-Félix-de-Sorgues

SA FÊTE

1 - 4 août 1931



Couverture : Dessin original d'Y. LONCKE
(d'après un bois gravé du XVI^e siècle)

JEAN LAMURE

ST FÉLIX ET SA FÊTE

Tout village est fier de sa fête, et St-Félix plus que tout autre, à juste raison. Car alors que les communes voisines ont dû modifier la date de leur fête pour s'adapter au flux touristique estival, St-Félix a conservé jalousement celle de la sienne, qui remonte dans la nuit des temps : le premier dimanche d'août. Une réflexion sur le choix de cette date nous permet de remonter, de façon certes hypothétique mais fort vraisemblable, à l'origine même de notre village.

St-Félix ? Pourquoi un tel patronage ? Et quel est donc ce Félix qui a donné son nom à ce site du pays des Ruthènes ?

Certes, plusieurs saints de ce nom figurent dans le calendrier liturgique, mais le nôtre ne saurait être que Félix de Gérone, dont la fête tombe précisément le 1^{er} août. Mais par qui son culte a-t-il pu être importé sur les rives de la Sorgues ? Pour proposer une réponse à cette question, il convient d'imaginer ce qu'était notre village bien avant les croisades en Terre Sainte, aux alentours de l'An Mil, alors que règnent encore les derniers carolingiens issus du légendaire empereur à la barbe fleurie. Le pays est morcelé en une multitude de fiefs, les seigneurs les plus puissants étant ceux placés sur les passages stratégiques : Brusque, Montpaon, qui commandent les cols par où circule le maigre commerce entre Languedoc et Rouergue. Chez nous domine les Seigneurs de St-Caprazy, apparentés aux barons de Brusque, donc arrière-vassaux de ceux de Béziers. Ces féodaux volontiers turbulents ne reconnaissent de vertu et de valeur qu'à l'art militaire, et un champ d'activité leur est offert avec la "Reconquête", qui, dans la Catalogne voisine, repousse inlassablement l'emprise arabe sur la péninsule ibérique. Ce sont ces féodaux qui introduisent dans nos contrées le culte de saints espagnols ou catalans : Vincent de Saragousse, Eulalie de Barcelone, Félix de Gérone. Sans doute en ramènent-ils aussi de précieuses reliques, et c'est ce que doit faire un Guy ou Guilhaume de St-Caprazy à l'occasion d'une course guerrière jusqu'à Gérone.

Les Seigneurs de St-Caprazy résident dans leur modeste château de ce nom, établi auprès d'une église rurale dédiée à St Caprais, martyr d'Agen au III^e siècle et dont le culte s'est répandu dans tout le royaume d'Aquitaine, dont le Rouergue est la marche orientale. Campés sur un vallonement de la bordure sud du plateau de la Loubière, ils dominent la vallée de la Sorgues et commandent les passages vers Brusque et le Languedoc par Sylvanès (qui n'existe pas encore) et vers le Pont-de-Camarès et l'Albigois par la vallée sèche de Vareilles.

Leurs possessions s'étendent au nord de la vallée de la Sorgues, sur l'ancien domaine de Cantilius (Cantillergues) occupant à la fois les terres à céréales du plateau, jusqu'au-delà des mystérieux dolmens de Mascourbe, et celles plus récemment défrichées des terrasses à cailloutis du flanc méridional de l'Avant-Causse. La forêt occupe encore la majeure partie de l'Embourlat, et entoure sans doute l'abondante source qui sourd dans le ravin en bordure du bois.

Tout ce vaste territoire n'est occupé que par une population, peu nombreuse et disséminée, de serfs et de colons vivant chichement sur les défriches autour des rares points d'eau ou cultivant les terres, réputées alors plus riches, du plateau pour le compte des Seigneurs de St-Caprazy.

La fontaine a toute chance d'avoir été un lieu de culte antique, remontant bien au-delà de l'arrivée des guerriers celtes, vers le V^e siècle avant J.C., qui ont fondé leur domination sur le pays en aménageant l'Oppidum barré de Notre-Dame-du-Cailar, (de castellare, le "grand château").

Pour mieux consacrer la christianisation de la source du Théron (tel est son nom à l'époque), un seigneur de St Caprazy la met sous l'invocation de Saint Félix de Gérone, dont les miracles en terre catalane ont enflammé l'imagination et réveillé la foi. Et rien n'interdit d'imaginer que dès cette époque notre source n'ait été le théâtre de cérémonies festives mi-religieuses, mi-profanes, encore imprégnées des rites païens de l'antiquité et de notre préhistoire.

Mais tout va changer à la fin du premier siècle du second millénaire. Travaillés par les prédications des envoyés de la Papauté, nos turbulents seigneurs rouergats voient s'élargir leur horizon : ce n'est plus vers la proche Catalogne qu'ils vont guerroyer contre l'infidèle, mais en Terre Sainte, où le devoir de tout chrétien est d'aller délivrer les Lieux-Saints de la domination sarrazine. C'est la première Croisade en 1096, la prise de Jérusalem, l'instauration du Royaume Chrétien, la création des Ordres Militaires chargés de la défense des routes, de l'accueil et de la protection des pèlerins : Les Hospitaliers, puis les Templiers vont attirer la fine fleur de la noblesse occidentale.

Notre Rouergue méridional participe à ce mouvement, à cet enthousiasme, et chaque famille s'honore de donner un de ses fils à la cohorte religieuse et guerrière des Chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem ou à ceux du Temple. La famille de St-Caprazy va faire l'effort d'armer un de ses enfants, Gaubert de St-Caprazy, et pour manifester sa générosité n'hésite pas à le doter de la meilleure part de son patrimoine, de toutes les terres sises au nord de la Sorgues, tout l'ancien "fondus" de Cantilius. Gaubert devient, vers 1150, le premier Commandeur de St-Félix de l'Ordre des Chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem, qui en gardera la propriété et la suzeraineté pendant plus de six siècles.

Gaubert et ses successeurs vont tirer parti avec intelligence du site qui deviendra rapidement un village. Sous la source du Théron, placée sous le patronage et le vocable de St-Félix, ils font édifier un robuste et massif château, probablement de plan rectangulaire, dont la double fonction est d'accueillir les pèlerins - et Dieu sait si on pèlerine à cette époque .. - et de protéger leurs vassaux à l'occasion de querelles féodales - les seigneurs, jaloux de leur honneur et de leurs droits, vident volontiers leurs différends les armes à la main.

Nul doute que l'on fête l'érection du château, gage de protection et de sécurité, en chantant et dansant autour de la fontaine, source de vie et de fertilité des maigres terres du vallon. Cette célébration se fait au coeur de l'été, et se place sous l'invocation de St-Félix, le 1^{er} août de chaque année.

Viennent ensuite les années noires de la Guerre de Cent Ans et de son triste cortège d'apocalypse : guerre, peste et famine. Nos vallées sont parcourues par une soldatesque indisciplinée, qui brûle, pille et viole. La sinistre peste de 1348 décime les populations, les survivants sont sur le qui-vive, toujours prêts à dissimuler leurs pauvres réserves de blé, à cacher leurs filles et leurs femmes pour sauvegarder leur honneur, à transporter sacs et coffres dans la trop étroite enceinte du château dès que le passage d'une bande est annoncée. Pour se mieux protéger des exactions des Ecorcheurs, chaque communauté élève dans la hâte de hautes murailles à l'abri desquelles se reconstruisent les maisons. A St-Félix, c'est en 1438 que la communauté confie à Dardé d'Alaus le soin de construire son enceinte hexagonale. Avec un regrettable retard, puisque fort heureusement la guerre prend fin.

Mais durant plus d'un siècle, adieu les fêtes d'antan. Violes et cabrettes se sont tuées depuis des lustres. Mais on pourra les ressortir pendant un siècle justement qualifié de Renaissance, siècle de paix relative - les querelles dynastiques agitent trop souvent les provinces - durant lequel se reconstruit l'économie du pays.

Hélas, cette période de calme ne durera qu'un siècle. Vers 1560 marchands et voyageurs introduisent dans nos bourgs les sévères doctrines de la Réforme, et propagent dans les échoppes et ateliers les idées de Calvin. Le clergé catholique tarde à se réveiller, mais il prend conscience du danger pour l'orthodoxie de la foi et suscite une violente réaction du pouvoir séculier. St-Félix, qui a suivi les propagateurs de la Réforme, entre dans la ronde infernale des Guerres de Religion, qui chez nous vont se prolonger durant trois quarts de siècle, jusqu'à la Paix d'Alès en 1629, en dépit des relatives garanties apportées par l'Edit de Nantes (1598).

Il convient certes de ne point dramatiser. Notre village peut se féliciter d'avoir deux siècles plus tôt assuré sa défense militaire. Les murs de Dardé d'Alaus mettent nos aïeux à l'abri

des coups de mains des bandes de l'une ou l'autre religion qui parcourent le pays, ou même de celles qui ne se réclament d'aucune confession et travaillent pour leur propre compte, tels ces redoutables "Larrons du Languedoc" qui sèment la terreur et la mort sur le Larzac et l'Avant-Causse et viendront en 1583 piller et détruire la "Borie" du Commandeur à Mascourbe.

Mais l'ambiance n'est plus à la fête dans un village où deux communautés confessionnelles se côtoient dans la suspicion, se tolèrent et se supportent tout en se détestant. Pas d'événements sanglants durant cette période, puisque même la prise du château en 1577 s'est faite sans effusion de sang - même si le Commandeur a subi l'humiliation d'en être chassé par ses vassaux, ce qu'il ne leur pardonnera jamais.

Mais plus de fête, durant ces années d'insécurité. On ne saurait danser entre papistes et parpaillots, dont l'austère doctrine proscrit sévèrement danses et réjouissances. Les seuls chants tolérés sont les psaumes pour les protestants, et les catholiques exercent discrètement leur culte dans un local de fortune, leur église placée sous le patronage de St-Félix ayant subi le malheureux sort du château - au point que nous ne pouvons à ce jour en déterminer l'emplacement, et que l'invocation du Saint patron sombre dans l'oubli.

La Paix l'Alès en 1629 ramènera le calme, au prix du démentèlement des fières fortifications du village, sans pour autant réintroduire la joie dans la communauté. Les catholiques ont relevé la tête et, assurés du soutien inconditionnel du pouvoir, ont évincé de la salle du St-Sacrement, en fait la Maison de Ville abritant le four commun, les protestants qui à leur tour ne disposent plus de lieu de culte. Une tentative d'édification d'un temple en 1639 sera brisée par l'opposition d'un Commandeur rancunier. Ils s'inclineront devant les difficultés juridiques et finalement se résoudront à négocier un accord avec leurs frères séparés : en 1640 une entente est réalisée, les catholiques restaureront l'ancienne chapelle du château, dont ne subsiste guère que la massive nef romane, avec le soutien financier des protestants, les plus riches du village. Ceux-ci récupéreront la salle du St-Sacrement, qui restera leur temple jusqu'à la Révolution, en 1685. Chacun disposera donc d'un sanctuaire décent, dans la paix et l'entente retrouvées.

Il est naturel qu'un événement d'une telle portée se célèbre dans la liesse, et l'on s'accorde pour renouer avec les traditions festives. Il est vrai que depuis longtemps on a oublié Félix-de-Géronte, et le culte rétabli est placé sous le patronage de St-Pierre-ès-Liens.

Mais par une coïncidence qui ne saurait être que providentielle, il se trouve que la date de célébration de la fête du nouveau Saint patron est la même que celle de l'ancien! On pourra donc rétablir la date de notre fête votive au premier dimanche

d'août, sans déroger à l'antique tradition.

Et depuis 350 ans, dans la ferveur religieuse et dans une allégresse plus profane, on respecte fidèlement le même rituel religieux et ludique.



L'expression de la Fête a certes connu des avatars et des mutations, et comme toute manifestation populaire elle a évolué au cours des ans et au gré des événements. Mais son esprit est resté curieusement identique. Les formes fixées au milieu du XVII^e siècle ont étrangement perduré, ne subissant que des adaptations respectueuses de l'esprit.

La fête, telle qu'elle est conçue dans nos pays pauvres de montagne aux mentalités austères et rudes, procède à la fois de la suspension de l'activité laborieuse, du défolement et de la transgression.

Les points forts de la période hivernale du carnaval, comme le moment de la fête votive estivale, sont avant tout des moments durant lesquels l'on s'arrête de travailler et de produire, ce qui n'est nullement synonyme de repos. On s'active et on se fatigue plus que de coutume pour organiser, préparer, diriger les diverses activités festives : bals, jeux, aubades, etc..

Mais il s'agit là d'actes gratuits, n'apportant aucun bénéfice matériel; simplement le plaisir et la joie.

Cependant la fête est beaucoup plus que cela, elle procède pour une large part de l'irrationnel. Toutes les conventions sociales sont pour un temps abolies, ou tout au moins ignorées : âges, situations sociales, responsabilités au sein de la collectivité s'effacent et se noient dans la liesse collective. On oublie délibérément et avec inconséquence les contraintes économiques, gaspillant rares subsistances et précaires ressources. On se grise sans songer au lendemain, sans tenir compte de ses capacités réelles. On oublie les obligations et les contraintes de la vie quotidienne, des règles que s'impose le village pour survivre.

La fête est enfin transgression, et véritable défi aux pouvoirs institués. En premier lieu le pouvoir politique, d'essence

organisationnelle : les responsables de la fête moquent et brocardent les autorités civiles, celles qui en temps ordinaire font régner ordre et discipline. Plus grave, et sans doute plus essentiel, on transgresse le redoutable pouvoir normatif du clergé en piétinant les tabous qu'il impose. On caricature, parfois à la limite du supportable pour les clercs, le rituel sacré par des déguisements sacrilèges, par des couplets tournant en dérision les cantiques et la liturgie.. Enfin, et c'est là le suprême défi, on sacrifie par la danse à une libération sexuelle difficilement tolérable par les censeurs sourcilleux des comportements et des moeurs que sont les curés. Ils supportent mal cette occasion de rapprochement des corps, de contacts équivoques, d'une communion gestuelle dont la signification érotique est évidente. Si le pouvoir politique s'accommode de ces manifestations de dévouement, le clergé est moins tolérant, plus encore au XIX^e siècle qu'au XVIII^e. Les curés de St-Félix du dernier siècle, dans leur livre de paroisse, vitupèrent tous les ans ce qu'ils appellent les excès de la fête patronale.

"Dans le Vabrais, surtout dans les pays infestés de l'hérésie de Calvin, les libertins ont la fureur de vouloir chômer la fête patronale avec des ménétriers en se livrant aux danses et à toute sorte de dissolutions.." écrit vers 1850 l'abbé Aninat, qui poursuit : "...tandis que ces abus n'existent pas dans l'ancien diocèse de Rodez où n'ont pas pénétré les protestants. Ce qui ferait croire que ces désordres doivent leur funeste origine aux calvinistes qui, se moquant de la dévotion aux Saints, auront introduit ces malheureux usages qui plus tard ont été suivis par les mauvais catholiques... On rapporte que Monseigneur Delalande, passant à St-Félix en 1825, demanda à Mr Bernat (le curé de la période révolutionnaire) quel était le plus grand abus de sa paroisse. Le pasteur répondit que c'étaient les danses. Alors l'Evêque monta en chaire et parla contre cet abus. Le désordre, qui est le triste fait du paganisme et de l'hérésie, est fort enraciné dans le pays et par conséquent difficile à être détruit; cependant, avec de la fermeté et de la prudence, on obtient beaucoup; aujourd'hui (1845-1850), à St-Félix, nous n'avons plus que la crapule de la paroisse ou des environs qui deshonne la fête de St-Pierre, tout ce qu'il y a d'honnête méprise ces orgies".

Telle est, sommairement ébauchée, la nature profonde de la fête : oubli du labeur, dévouement, transgression.

Elle est aussi l'occasion d'une prise de conscience de l'identité du groupe social, corporatif ou communautaire. Elle se fonde sur le souci de commémoration, essentiellement religieuse. D'où le qualificatif de "votive" (voeu à tel ou tel personnage réel ou légendaire) ou "patronale" (dédiée au saint patron de la Communauté). Elle se distingue ainsi de la "foire", manifestation essentiellement économique dont la fonction est l'échange périodique de subsistances ou de marchandises.

Bien entendu cette explosion ludique ne s'improvise pas, et

exige même une méticuleuse organisation. C'est ici qu'intervient un phénomène social dont l'origine remonte dans la nuit des temps: le regroupement d'une classe d'âge ayant ses règles, sa hiérarchie, sa mission dans l'ensemble de la collectivité. Une de ses fonctions est précisément l'organisation de la fête, mais elle n'est pas la seule. L'entrée du garçon dans le groupe des jeunes, au sortir de l'adolescence, constitue pour lui une sorte d'initiation, de consécration. Il s'émancipe alors dans une certaine mesure de l'autorité paternelle, et totalement de celle de la mère, pour se soumettre à celle du "Cap de Jouven", du "chef de Jeunesse", ce qui n'est nullement un titre parodique. Celui-ci jouit d'une authentique autorité, reconnue par le pouvoir politique local; les consuls doivent compter avec lui. Une tradition, dont la signification est plus mystérieuse et plus profonde qu'il ne paraît, mérite d'être rapportée : lors de l'adjudication du bail du four commun par la Communauté, au mois de janvier de chaque année, il est stipulé que le fournier versera au "cap de Jouven" une somme de vingt-cinq sols, et qu'en contre-partie celui-ci, lors de la fête votive, lui fera donner la première aubade : émouvante et inconsciente liaison entre la jeunesse, gage de perpétuation du groupe social, et la cuisson du pain, symbole et réalité de sa survie.

Le "Cap de Jouven" a donc des pouvoirs financiers, on pourrait presque dire parafiscaux, nécessaires pour qu'il soit en mesure de remplir sa fonction d'organisateur de la fête. Il perçoit une sorte de taxe, le "droit de palote", dans certaines circonstances, et plus particulièrement à l'occasion des mariages. Il est vrai qu'il mobilise alors ses camarades pour "faire les honneurs" aux nouveaux époux lors de leur sortie de l'église : rangés sur le parvis, les jeunes tirent des coups de fusils et acclament les mariés.

Bien entendu le "droit de palote" varie en fonction des capacités des intéressés, et surtout de leur position sociale. Un veuf qui convole avec une jouvencelle est particulièrement taxé, s'il veut éviter un trop cruel charivari. A fortiori s'il est étranger au village et apparaît comme voulant soustraire une fille à la Communauté. L'accompagnement de noces n'est pas la seule occasion de joyeuses pétérades : les grandes circonstances nationales, comme sacre du roy, naissance du dauphin, ou locales, et chez nous l'arrivée du Commandeur, donnent lieu à de bruyantes manifestations, financées par les deniers municipaux.

Enfin le financement se complète par les maigres contributions des jeunes eux-mêmes, et surtout par les collectes, en espèces ou en nature, au cours des journées de fête; le traditionnel passage de la "pomme" (ou "la paume" ?) n'a pas d'autre origine. Cette organisation schématique de la fête est parvenue jusqu'à nous, mais a subi quelques transformations à partir de la Révolution.

L'Ancien Régime ne connaît pas la conscription. Ce n'est qu'occasionnellement, lors de la survenue d'une guerre ou dans la

perspective d'une campagne militaire, que la communauté est taxée d'un ou de plusieurs garçons. Ce qui donne lieu, le plus souvent, à une dispersion de ceux qui risquent d'être désignés. Pour répondre aux exigences du pouvoir, la communauté cherche en général à acheter des remplaçants, mais il convient de les rétribuer, et le corps de jeunesse est alors taxé pour assurer le financement.

Comme dans beaucoup de domaines, la Révolution va provoquer une mutation dans l'organisation de la fête. L'entrée en guerre de la France dès 1792, et la levée en masse exigée par l'ampleur des campagnes militaires de la Révolution et de l'Empire, vont introduire la conscription, et soumettre la totalité d'une classe d'âge au service militaire.

Cette mesure est très mal acceptée, et les pouvoirs publics mettront des années à faire évoluer les mentalités. C'est dans ce but qu'elles vont s'efforcer de récupérer la fête, en exaltant les valeurs viriles et en influençant les motivations des jeunes garçons.

On solennise le tirage au sort, et on invite à l'organisation de la jeunesse pour transformer en réjouissances une procédure contraignante.

Dans la liesse traditionnelle de la fête votive on introduit le "branle" (c'est le nom d'une ancienne danse) des conscrits, c'est-à-dire des garçons nés la même année et soumis à la conscription, qui de nos jours encore se qualifient de "classards" - le terme est même utilisé pour désigner les filles de même âge. Se tenant par les épaules, ils sautent et dansent derrière le tambour et au son du clairon, premenant dans les rue du village le drapeau, emblème de la patrie, concept relativement récent et qui ne remonte qu'à la période révolutionnaire.

Cependant ces manifestation de joie et d'allégresse ne doivent pas faire illusion. La conscription et le service militaire restent redoutés et sont considérés comme un malheur pour ceux qui le sort a désigné. Si l'on manifeste bruyamment le jour de la fête, c'est un peu pour s'étourdir et oublier. La perspective du départ à l'armée suscite tout un folklore mélancolique qui traduit bien la tristesse du malheureux conscrit. Des complaintes maladroitement versifiées sont parvenues jusqu'à nous, comme ces quelques couplets nostalgiques :

"Adieu papa, adieu maman,
Adieu cher fils, notre espérance...
Ce que je regrette z'en partant,
C'est le tendre coeur de ma maîtresse,
Après l'avoir tant aimée et tant considérée
C'est maintenant qu'il me la faut quitter...

Quand nous serons en pleine mer
En pleine mer en Angleterre

Nous verrons le prussien
Qui mène grand train
Le sabre à la main..."

Dans leur naïvetés, ces mauvais vers reflètent l'inquiétude de ces jeunes hommes contraints à abandonner famille, amis et pays pour l'exil et les risques de la vie militaire. La fête remplissait pour eux sa fonction traditionnelle de griserie et d'oubli passager.

De nos jours la fête s'est peu-à-peu banalisée et professionnalisée. Au prix d'une perte d'authenticité, elle sacrifie aux modes imposées par les médias. Les orchestres rustiques d'antan, recrutés dans le village ou à la ville voisine, ont été remplacés par des ensembles venant souvent de villes très éloignées, et équipés d'un matériel hautement sophistiqué.

Convenons cependant que St-Félix a su ne pas casser complètement le fil de sa lointaine tradition, en réservant le dernier jour de sa fête à des réjouissances plus conviviales et plus familiales.

Dans un temps où par tous les moyens (généalogie, recherches monographiques) nos contemporains se préoccupent de renouer avec leurs racines que la vie urbaine tendait à leur faire perdre, la commémoration d'un 350e anniversaire, même s'il est historiquement imprécis, doit être un premier pas pour restituer à la fête le caractère de communion ludique dont l'origine se perd dans la nuit des temps, au-delà de l'Antiquité et jusque dans notre préhistoire. Chaque année on a chanté et dansé, au coeur de l'été, autour de la fontaine, sous l'ormeau, sur la place. Ne laissons pas perdre une tradition qui réunit, un trop court moment, l'ensemble d'une population oubliant ses problèmes, ses différends, ses disputes pour s'étourdir dans les jeux, les chants et les danses.

Et que la Fête commence !

J.L

